

---

**Démarche Qualité et Satisfaction Client • Bilan annuel 2019**

---

La qualité de nos formations, tant au niveau du contenu que de l'animation, est au cœur de nos préoccupations depuis toujours.

↳ Toutes nos formations « sur catalogue » (DPO et RGPD), en présentiel ou e-learning, ont été labellisées par la CNIL ;

↳ ANAXIA CONSEIL a validé les 21 critères du DataDock dès février 2017 (alors que l'obligation était pour juillet 2017) ;



↳ Une démarche a été engagée afin d'obtenir la certification qualité QUALIOP1 au cours du premier semestre 2020. Cette certification est un enjeu important pour notre organisme afin de répondre aux nouvelles exigences réglementaires de la formation professionnelle continue.

Ce bilan 2019 des formations suivies en e-learning montre que cette approche qualité est reconnue par les apprenants.

